

B8A/

Ruhengeri le 3/12/57

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI .-
RESIDENCE DU RUANDA.-
TERRITOIRE DE RUHENERI

N° 3713/CACI

Ruhengeri



3069

A Monsieur Le Gérant de la Banque Centrale du
Congo-Belge et Ruanda-Urundi

de et à
U S U M B U R A

Monsieur le Gérant,

Je vous prie de bien vouloir virer la somme de
157.592 francs (cent cinquante sept mille cinq cent nonante
deux francs) de mon compte n° 57 de la caisse du Pays du
Ruanda-Urundi à Nyanza.-

Je vous signale à toutes fins utiles que j'ai
en date du 21 novembre donné ordre à la caisse d'Epargne de
virer au 1 décembre 1957 la somme de 150.000 francs (cent
cinquante mille francs) à mon compte n° 47 en vos livres.-

Veuillez agréer Monsieur Le Gérant, l'assurance
de ma considération très distinguée.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE
J. DE MAN